

AVIS

Projet des cartes des zones inondables et des cartes des risques d'inondations 2019

La ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg, informe la population que le projet des cartes des zones inondables et des cartes des risques d'inondations 2019 est désormais disponible et peut être consulté via les sites électroniques ci-dessous ou également auprès des administrations communales concernées.

www.waasser.lu / www.emwelt.lu / eau.geoportail.lu

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi modifiée du 19 décembre 2008, le public est invité à consulter ces documents. Des observations écrites peuvent être déposées jusqu'au 17 septembre 2019 auprès du collège des bourgmestre et échevins qui les transmet à la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, ou directement par les moyens suivants :

- moyennant un courriel à l'adresse électronique zones.inondables@eau.etat.lu
- par la fonction « Feedback » du site eau.geoportail.lu
- par voie postale à l'adresse suivante :

Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Cartes zones inondables
L-2918 Luxembourg